



Newsletter n°1

Programme d'Appui à la Compétitivité des Services (PACS)

Au profit de l'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits (ANCSEP)

C'est parti !

Le jumelage, conclut en août dernier, a commencé en septembre 2015, avec l'arrivée de la CRJ pour une durée de 24 mois

Un nouveau jumelage en Tunisie

Ce nouveau jumelage est destiné à renforcer la maîtrise des risques pour la santé, que ces risques proviennent de produits alimentaires ou manufacturés, de produits de santé et dispositifs médicaux ou des contaminations environnementales,

L'objectif est double : mieux protéger la santé des tunisiens mais aussi celle des européens, à travers les échanges de services ou de produits ; cette meilleure protection passera par une meilleure aptitude à anticiper les risques. Il s'agit donc de repenser globalement la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux en Tunisie.

Les grands axes du programme

Le jumelage comprend 4 volets :
1) une analyse des textes

législatifs et réglementaires tunisiens, en comparaison de ceux en vigueur au sein de l'Union Européenne ; 2) une analyse de la stratégie et de l'organisation de la sécurité sanitaire en Tunisie ; 3) un renforcement des compétences en analyse des risques, au profit de l'ANCSEP ; 4) l'amélioration de la communication de l'ANCSEP (pour la rendre plus visible et en cas de crise) et les partenariats à développer tant en Tunisie qu'au niveau international pour améliorer les capacités d'expertise.

Au total, il s'agit de réaliser 10 groupes d'activités, soutenues par 51 missions d'experts court terme et 6 visites d'études, qui se dérouleront entre septembre 2015 et septembre 2017.

Une première mission essentielle

La première mission, réalisée les 19 et 20 octobre 2015, avait pour objectif de bien définir le cadre du travail (objectifs et moyens), entre les experts européens responsables de volets d'activités et leurs homologues tunisiens de l'ANCSEP.

Mission accomplie, comme en témoigne le premier rapport !



Prochaines étapes

Une deuxième mission est programmée pour le mois de décembre 2015 : elle portera sur la comparaison des textes.

A noter dans les agendas

Le séminaire de lancement du jumelage aura lieu en début janvier 2016. Il sera précisé dans la prochaine newsletter.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de l'ANCSEP et du PACS :

www.ancsep.rns.tn

www.pacs.gouv.tn